



INSCRIPTIONS DANS LES ECOLES
RENTREE SCOLAIRE
SEPTEMBRE 2020 – JUIN 2021

Les inscriptions se feront en Mairie
à compter du 11 mai 2020

Pièces à présenter :

- Un justificatif de domicile (facture d'Electricité ou de Téléphone)
- Le livret de famille
- Le carnet de santé
- Un certificat de radiation pour les enfants arrivant d'une autre commune.

Un **certificat d'inscription** sera délivré et il faudra ensuite se présenter auprès des :

- Directrice de l'école maternelle des Mées
- les lundis (**prendre rendez-vous par téléphone au 04.92.34.15.32**)

ou

- Directrice de l'école primaire des Mées
- les lundis et mardis à 11h30 et 16h30
- les jeudis entre 8h20 et 17h15

ou

- Directrice de l'école de Dabisse
- les lundis, mardis, jeudis de 16h30 à 17h15
- les jeudis 14 mai et 18 juin toute la journée de 8h20 à 16h30

afin de réaliser l'admission à l'Ecole.